

« JEUNESSE CREATIVE »

APPEL À CANDIDATURE POUR UNE FORMATION DANS LES MÉTIERS DE LA SCÉNOGRAPHIE

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE COOPÉRATION DE ENABEL

ENTRE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET LA BELGIQUE

Date de sortie de l'appel : **15 décembre 2025**

Date limite de soumission des candidatures : **8 janvier 2026**

Localité ciblée : Kisangani

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'intervention Jeunesse Créative (Jeunesse, Conscience Culturelle et Sociale) est une intervention centralisée et pilotée à Kinshasa dont des activités spécifiques se déploient sur plusieurs centres urbains (Kinshasa, Lubumbashi, Mbuji-Mayi, Kisangani et Bukavu) ciblés en fonction des opportunités, des besoins et des acteurs présents localement. Cette intervention constitue le premier volet du pilier 1 de la nouvelle stratégie Enabel 2023-2027 qui vise à valoriser le potentiel de la jeunesse, tant en termes de formation et d'intégration économique, que d'épanouissement socio-culturel.

Africalia est mobilisé pour la mise en œuvre d'un volet de l'intervention dont l'objectif spécifique est d'améliorer les services des opérateurs culturels pour un meilleur accès des jeunes de 12 à 35 ans aux prestations culturelles et aux activités socio-culturelles, tout en permettant une meilleure intégration économique des acteurs culturels.

Dans ce cadre, cette activité vise à former et accompagner des jeunes artistes/technicien·ne·s de Kisangani dans les métiers de la scénographie, un domaine encore peu représenté localement et pourtant essentiel à la professionnalisation du spectacle vivant, des arts visuels et des événements culturels.

La **scénographie** est donc un **métier transversal**. C'est l'art de concevoir l'espace dans lequel une œuvre prend vie : théâtre, danse, exposition, performance, cinéma, événement... Le ou la scénographe transforme une idée artistique en un environnement visuel et physique en dialogue avec le public, les interprètes et le lieu. Il ne s'agit pas seulement de « décor », mais d'un langage visuel et spatial qui traduit une intention artistique à travers le volume, la lumière, les matières, le son ou la vidéo.

Un·e scénographe intervient :

- » Dans la mise en scène de **spectacles vivants** (théâtre, danse, opéra...)
- » Lors de la conception d'**expositions**, installations ou événements culturels
- » Pour accompagner des projets de **cinéma, audiovisuel ou web-séries**
- » Dans des contextes **urbains ou communautaires** (projets participatifs, festivals de rue...)
- » Dans l'**aménagement d'espaces culturels ou pédagogiques**

Le présent appel à candidatures vise à **identifier et sélectionner 12 jeunes créateur·ice·s scéniques basé·e·s à Kisangani**.

Les objectifs principaux de cet appel à candidatures sont de renforcer les compétences des jeunes créateur·rice·s scéniques afin de :

- » Comprendre les fondements de la scénographie
- » Explorer le rôle du scénographe dans différents contextes culturels
- » Acquérir des compétences techniques et visuelles
- » Savoir lire un texte ou une intention pour concevoir un espace
- » Réaliser une maquette et un dossier scénographique complet
- » Développer un regard critique et sensible sur l'espace

Ces compétences visent à professionnaliser la réalisation d'événements artistiques et culturels, de la planification à la restitution technique.

2. PARCOURS ET CALENDRIER (INDICATIF ET SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION)

- » Lancement de l'appel : 15 décembre 2025
- » Clôture de l'appel : 8 janvier 2026 à 23h59 (heure de Kisangani)
- » Annonce des résultats finaux : 28 janvier 2026
- » Parcours de formation : Février à novembre 2026

Afin de garantir un apprentissage cohérent et complet du métier de scénographe, le parcours s'articulera autour de modules de formations et d'une immersion professionnelle permettant de confronter les acquis à la réalité du terrain qui s'.

Les modules prévus sont répartis en cinq volets complémentaires s'articulant comme suit :

1. Les fondamentaux de la scénographie,
2. La représentation visuelle et la réalisation de maquettes,
3. L'exploration des matériaux, techniques et technologies,
4. La méthodologie de gestion de projet,
5. La finalisation d'un projet personnel présenté devant un jury ou un public.

Une immersion sur terrain est prévue dans le parcours. Elle consistera en un stage pratique encadré au sein d'un festival, d'un événement culturel ou d'une structure artistique partenaire, permettant

aux participant·e·s de concevoir et mettre en œuvre des dispositifs scénographiques réels tout en collaborant avec des équipes professionnelles.

3. CRITERES DE RECEVABILITÉ

Cet appel à candidatures est ouvert uniquement aux jeunes créateur·rice·s scéniques qui remplissent les conditions suivantes :

Sont éligibles :	Sont non éligibles :
» Entre 18 et 35 ans » Résident·e à Kisangani » Disponible pour toute la formation	» Tous les dossiers de candidatures incomplets ou rendus hors délais.

4. PROCEDURE DE CANDIDATURE

Pour candidater à cet appel, les jeunes créateur·rice·s scéniques intéressé·e·s sont invités à nous envoyer :

- » Le **formulaire de candidature** reprenant des informations sur leur profil ;
- » Des **annexes** (voir liste en bas).

Le formulaire de candidature est à remplir en ligne et disponible **en cliquant sur ce lien, du 15 décembre 2025 au 8 janvier 2026 (inclus)**. Les candidatures seront examinées par un comité de sélection et évaluées sur base des conditions d'éligibilité et des critères de sélection repris ci-dessous.

Les candidatures déposées après la date limite pour soumission (8 janvier 2026) ainsi que les candidatures non complètes ne seront pas prises en considération. Dans le cas d'une candidature incomplète, nous ne reviendrons pas vers le/la candidat.e.

Liste des documents à inclure dans le dossier de candidature :

1. Le formulaire de candidature dument complété ;
2. un document administratif prouvant de votre identité (carte d'électeur, acte de naissance, carte étudiante, carte d'identité, passeport, carte d'artiste, etc.) ;
3. tout autre document jugé pertinent pour l'appel et pouvant renforcer votre dossier de candidature.

Droits à l'image / droits d'auteur : en soumettant leur candidature, les participant·e·s acceptent que leur prestation puisse être diffusée sur les plateformes de l'événement et autorisent l'utilisation de leur image dans ce cadre.

5. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les **critères de sélection** porteront essentiellement sur :

Le profil du·de la jeune créateur·rice·s scénique

- » La motivation réelle ;
- » l'intérêt sincère pour les arts vivants, l'espace, la création, la capacité à imaginer, le sens de l'esthétique ;
- » disponibilité à suivre toute la formation.

Les candidatures des jeunes créatrices scéniques féminines sont vivement encouragées.

Les jeunes créateur·rice·s scéniques retenu·e·s pour le programme seront notifiés par courriel électronique le 19 janvier 2026.

6. INFORMATIONS DE CONTACT

Pour toute information et question complémentaire, veuillez nous contacter, uniquement par courriel, à l'adresse : africalia@africalia.be au plus tard le 4 janvier 2025 avec en objet du mail : « Appel Jeunesse Creative – Scénographie ». Au-delà de cette date, aucune suite ne sera donnée à vos questions.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Africalia s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et d'organisation appropriées pour protéger vos données à caractère personnel contre notamment l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisé, et pour préserver leur totale confidentialité.